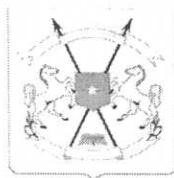


BURKINA FASO

*Ambassade, Mission
Permanente du Burkina Faso
auprès de l'Office des Nations
Unies à Genève*



Unité-Progrès-Justice

DECLARATION DU BURKINA FASO A L'EXAMEN DU RAPPORT DE LA NAMIBIE POUR LE SECOND CYCLE DE L'EPU

18 janvier 2016

Monsieur le Président,

La délégation du Burkina Faso adresse ses souhaits de bienvenue à la délégation de la Namibie qu'elle félicite pour avoir présenté son rapport au Groupe de travail de l'Examen périodique universel.

Ce rapport met en évidence les progrès réalisés en matière de droits de l'homme depuis le premier examen. Au titre des avancées, ma délégation voudrait louer les efforts accomplis par la Namibie pour améliorer sa législation dans des domaines tels que l'accès à la justice, la formation en droits humains au profit des forces de l'ordre, l'amélioration des conditions de détention dans les commissariats de police, la liberté des médias et de la presse, l'accès à la terre, la lutte contre la pauvreté, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, l'accès à la santé, y compris la lutte contre le VIH/SIDA et l'accès à l'éducation.

Ma délégation estime cependant que, pour une meilleure effectivité des droits humains, la Namibie devrait envisager d'intensifier ses efforts pour surmonter les difficultés financières et géographiques persistantes en matière d'accès des plus pauvres à la justice, pour améliorer davantage l'accès des femmes à la terre, réduire considérablement le taux de mortalité maternelle qui était de 604 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2011.

Par ailleurs, il conviendrait de s'attaquer aux causes profondes de la violence sexuelle et sexiste, qui, comme le souligne le rapport, est un phénomène grave en Namibie. Dans ce cadre, veiller à une application rigoureuse de la loi de 2000 sur le viol et celle de 2003 sur la violence familiale s'impose.

Un aspect qui nous paraît non moins important est celui de la nécessaire réduction des disparités entre les zones urbaines et rurales dans la quasi totalité des domaines socio-économiques.

C'est au bénéfice de toutes ces observations, faites dans un esprit constructif, que ma délégation souhaite un plein succès à la Namibie pour son présent EPU et lui adresse ses encouragements pour la mise en œuvre des recommandations qui en seront issues.

Je vous remercie.